



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 75031

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur les coûts de connexion à Internet. En effet, il est particulièrement injuste que les habitants des grandes agglomérations paient environ 45 euros pour un forfait mensuel illimité pour bénéficier du haut débit (40 à 60 kbps), alors que ceux qui n'y ont pas droit (et ce n'est pas de leur faute...), doivent payer très cher, tout en devant se contenter d'une connexion à 4 ou 5 kbps. Il souhaiterait connaître l'état de sa réflexion sur ce sujet et quelles mesures il entend prendre pour limiter ces distorsions.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75031

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1853